



Grosse surprise sur facture de changement de pneus

Par **astrid31**, le **06/12/2010 à 20:22**

Bonjour, ensuite à une crevaison, et étant à côté d'une concession auto je me suis retrouvée à demander de l'aide pour le changement de mon pneu crevé. chose qui a été faite tout de suite. Le vendeur présent m'a dit qu'au vu de l'état de mes pneus je ne devais pas être désolée d'avoir crevé car de toutes façons ils étaient usés et qu'ils fallait qu'ils les changent. Je lui ai donc dit que j'allais le faire, je savais que faire changer mes pneus dans une concession me coûterait un peu plus cher qu'ailleurs mais j'étais tellement contente qu'il m'aide en aidant mes 2 enfants en bas dans la voiture que je lui ai dit que j'allais le faire. Il s'est donc empressé de me faire signer un papier que j'ai à peine regardé au vu de l'heure qu'il était et malheureusement je l'ai signé. Ce papier n'était pas du tout un devis à ma grande surprise mais un bon de commande. Quand je suis revenue faire changer mes pneus, grande surprise on m'a d'office mis des pneus Michelin et j'ai eu une facture de 605€ pour 2 pneus et encore heureusement j'avais eu 30% de réduction !!! 345€ HT le pneu, je suis restée bouche bée. Je souhaite donc savoir si un concessionnaire n'est pas tenu de proposer différents types de pneus lors du changement et n'a-t-il obligation de faire un devis lorsque la facture dépasse un certain montant ? Merci par avance pour vos réponses

Par **mimi493**, le **06/12/2010 à 20:35**

Le devis est pour une prestation. Là vous avez fait un achat, donc aucun devis nécessaire, aucune obligation de proposer d'autres produits. Vous aurez appris qu'en - on ne signe jamais sans lire ce qu'on signe - on ne croit JAMAIS un homme vendeur qui donne des conseils à une femme conductrice concernant sa voiture. Ça me rappelle un test que des

journalistes avaient fait sur l'autoroute (deux femmes) : elles se sont arrêtées à chaque station service et sur 500 kms, on leur a fait 3 fois la vidange et changé 4 fois leurs pneus prétendument lisses.rnrnNon seulement vous avez payé une fortune mais vos pneus étaient encore surement en bon état.

Par **astrid31**, le **06/12/2010 à 20:40**

merci pour votre reponse !!rnrn en regle general, si je dois changer mes pneus car c'est quelque chose de prevu, je fais le tour pour aller au moins cher, mais disons que j'avais pas trop le choix larnje suis agacée car je me dis que si il avait ete un minimum sincere, il m'aurait annoncer le prix des pneus et libre a moi de lui faire changer ou pas, et au pire je lui aurais donner du liquide en le remerciant de m'avoir rendu servicern345€HT les pneus j'ai rarement vu aussi cher !!! ça fait plus de 400€ le pneurnj'esperai quand meme que pour ce prix la il soit obligé de faire un devis pour m'annoncer combien j'allais payerrnje trouve que c'est pas trop honnete, mais bon je suppose que je suis un peu naive !!!rnrn tout cas merci a vous

Par **mimi493**, le **06/12/2010 à 20:50**

[citation]il s'est dnoc empressé de me faire signer un papier que j'ai a peine regarder au vu de l'heure qu'il etait et malheureusement je l'ai signer [/citation]rnl vous a annoncé le prix !

Par **astrid31**, le **06/12/2010 à 21:52**

comment pouvais je imaginé une seule seconde que parce qu'il me faisait signer le bon de commande sans me dire le prix j'allais avoir des pneus a plus de 400€?rnlorsque j'ai signé ce fameux bon j'ai bien vu qu'il n'y avait pas de prix dessus mais je ne pensais jamais payer autantrnj'ai d'ailleurs dis a la secretaire qui m'a fait payer la facture que je trouvais ça aberant qu'ils puissent vendre des pneus ce prix là et que la seule raison pour laquelle je ne disais rien est que j'avais eu la betise de faire confiance au vendeur et que je ne lui avais pas fait faire de devisrnm mais une chose est clair c'est que je ne suis pas prete d'y remettre les pieds meme si jusqu'a present c'est eux qui faisaient les entretiens de ma voiturernenfin bon c'est comme ça, je pensais pouvoir avoir un recours quelconque mais a priori ce n'est pas le cas du tout donc tamps pour moi !!!

Par **mimi493**, le **06/12/2010 à 23:26**

Si vous êtes une cliente habituelle, il y a matière à tenter de négocier, allez-y au flanc, devant d'autres clients.